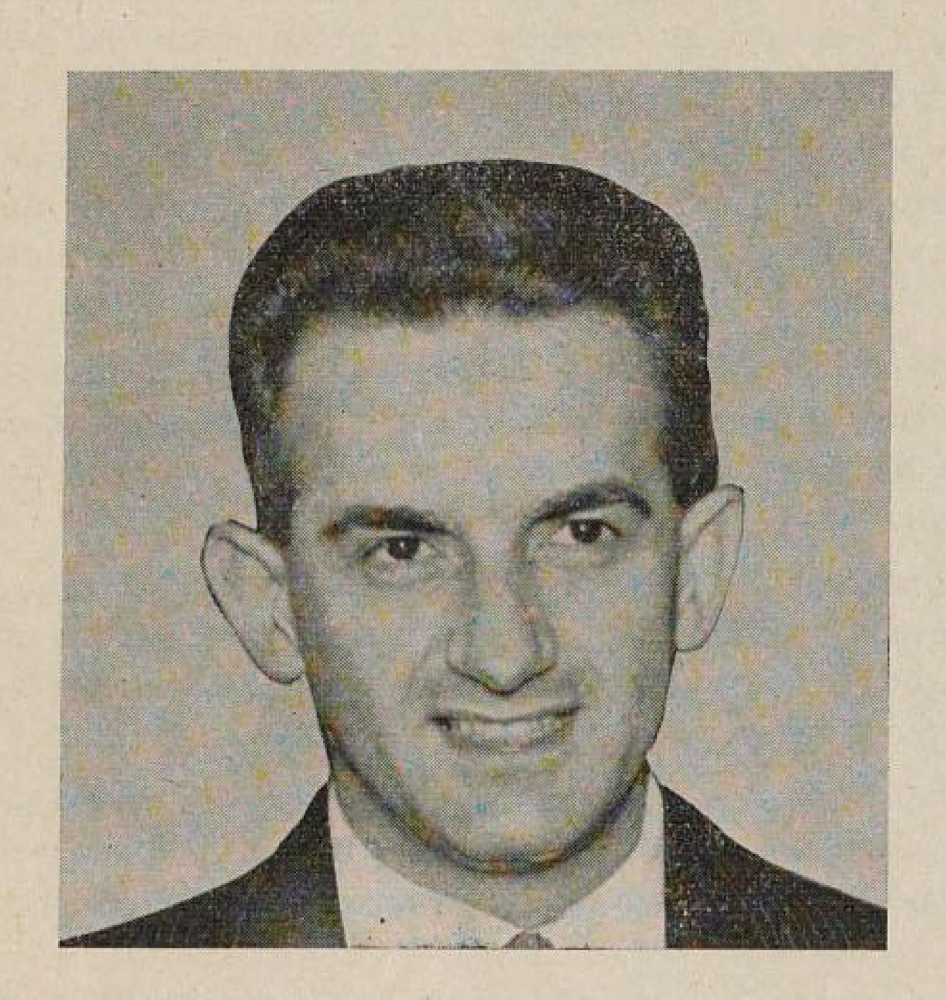
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



41 ans, père de 5 enfants,
Maire de Provins,
Conseiller Général de Bray-sur-Seine,
Élu Député en 1958 et 1962,
Ministre depuis avril 1962.

Alain PEYREFITTE

CANDIDAT D'UNION POUR LA Ve RÉPUBLIQUE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Pendant huit années de travail acharné, je crois avoir fait de mon mieux. Bien que ministre depuis 5 ans, je n'ai pas cessé, en équipe avec Roger PEZOUT, de tenir des permanences, de rendre visite à toutes les communes, de défendre les intérêts de la circonscription, de résoudre les problèmes de tous et de chacun, sans jamais demander à personne ses opinions politiques. Bref, avec le concours de mon suppléant et en étroite collaboration avec les élus cantonaux ou municipaux, je me suis efforcé de mettre l'efficacité de la Ve République à votre service.

Les concurrents ne manquent pas pour le 5 mars. C'est normal : nous sommes en République. Mais les candidats d'opposition, dans notre circonscription, sont à l'image des oppositions dans l'ensemble du pays : elles ne s'unissent que pour critiquer ; elles s'opposent entre elles quand il s'agit de bâtir. Si le pouvoir tombait entre leurs mains, croyez-vous qu'elles obtiendraient de meilleurs résultats que nous ?

Bien sûr, tout n'est pas parfait ! *Il reste beaucoup à faire, bien des misères à soulager, bien des retards à rattraper, bien des besoins à satisfaire !*

Mais comment progresser, si ce n'est dans la continuité ?

Je connais bien vos soucis : vous avez constaté que je pouvais y répondre. Dans le cadre de la Ve République, je suis en mesure de contribuer à assurer votre avenir en Seine-et-Marne, et de vous aider à vous y faire une vie meilleure. Je considère donc comme un devoir de conscience de vous demander votre confiance pour une nouvelle législature.

De manière à rendre encore plus étroit ce contact avec les électeurs qui nous est si utile, *nous avons décidé, Roger PEZOUT et moi, d'organiser, si nous sommes réélus, à jour fixe chaque mois, une permanence dans chacun des 8 chefs-lieux de canton, pour entendre et aider tous ceux qui le demandent.*

D'autre part, nous nous engageons à lutter pour :

1. — *une prospérité croissante et mieux partagée* (nouveaux progrès vers la *parité de l'agriculture* et vers la suppression complète des *abattements de zone* ; répartition plus équitable des impôts et allègement de la fiscalité pour les petits contribuables ; large participation du District parisien aux dépenses locales ; aide accrue aux familles nombreuses et aux déshérités ; augmentation des allocations familiales).

2. — *des activités nouvelles créatrices d'emplois* (implantation d'entreprises dans les zones industrielles et dans les zones d'accueil des cantons ruraux ; aide à la reconversion professionnelle, à la promotion sociale et à la formation accélérée des adultes).

3. — *une politique du logement toujours plus sociale, en faveur des travailleurs et des familles* (des logements sociaux, des H.L.M., des maisons individuelles, aide à l'habitat rural ; amélioration des conditions de crédit pour l'accession à la propriété ; relèvement de l'allocation-logement ; services sociaux : garderies, crèches, etc...).

4. — *des équipements modernes, grâce à une aide accrue de l'Etat, du District et du Département* (réalisation du téléphone automatique ; aménagement des vallées de la Seine et de l'Yonne ; ponts de Noyen et de Cannes-Ecluse ; déviation auto-routière de Provins ; réfection des chemins ; curage des rus ; amélioration des dessertes de la circonscription).

5. — *une meilleure protection contre l'adversité* (construction d'un grand hôpital moderne à Provins ; extension de celui de Montereau ; écoles d'infirmières ; création d'hôpitaux ruraux, de maisons de retraite, de services de soins ; centres pour enfants handicapés ; développement du service des urgences médicales ; modernisation de l'équipement des sapeurs-pompiers et de la protection routière).

6. — *des chances égales pour tous les jeunes devant la vie* (lycées techniques à Montereau et Provins ; école nationale des métiers du bâtiment ; enseignements technique, agricole et ménager à l'échelon cantonal ; organisation de l'apprentissage ; amélioration du ramassage scolaire ; multiplication des bourses).

7. — *des loisirs pour tous les goûts* (stades, terrains de plein air, piscines, gymnases, maisons de jeunes, foyers ruraux, protection de la pêche) *et plus de confort pour tous* (tout-à-l'égoût ; traitement des ordures ménagères ; réémetteurs pour la 2me chaîne de télévision ; renforcement des réseaux électriques, etc...).

Ce programme de justice et de prospérité, nous avons conscience de pouvoir le réaliser mieux que d'autres ; à condition, évidemment, que la majorité rassemblée autour de la Ve République puisse continuer l'œuvre entreprise : seule, cette majorité peut vous garantir la paix, l'indépendance et le progrès.

L'heure est venue pour vous de me confirmer ou de me retirer votre confiance.



Pour déjouer les manœuvres, n'égarez pas votre voix !

VOTEZ UTILE !

Alain PEYREFITTE.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Roger PEZOUT

Agriculteur-Exploitant
Maire de Montereau
Député sortant

IMP. J. LARCHER - BRAY-SUR-SEINE